



La lettre

des élus communistes et apparentés
de Vénissieux - N° 63 - juillet 2021

27000

doses de
vaccins
Covid-19
administrées à
Vénissieux du
20 janvier à fin
mai 2021.



ÉDITO

Une gifle électorale pour le système politique tout entier !

Des professions de foi non distribuées, des bureaux de votes sans assesseurs jusqu'à midi dans certaines villes, une abstention record, plus de deux Français sur trois, un sur cinq dans les villes populaires. La démocratie électorale est aux urgences !

Nous savons pourquoi ! Quand le peuple dit non au traité européen en 2005, il est appliqué quand même. Depuis des décennies, le chômage, la précarité, les inégalités grandissantes rongent la vie sociale, l'individualisme détruisent les solidarités, le marché nous met tous en concurrence, les trafics et les incivilités défont la tranquillité publique. Mais la République semble incapable de faire respecter nos droits. Et la crise sanitaire a aggravé toutes les tensions.

Les élus communistes sont bien conscients de cette fracture démocratique et savent qu'ils ont une responsabilité propre, reconstruire des propositions politiques fortes, concrètes permettant de retrouver l'envie d'une autre société dirigée par ceux qui travaillent, d'une démocratie réelle. Mais les citoyens ont un rôle essentiel à jouer. Ne renoncez pas à vos droits ! Engagez-vous ! C'est à vous de bousculer le système politique pour le mettre au seul service de l'intérêt général.

Pierre-Alain MILLET - Adjoint au Maire

CENTRE DE VACCINATION COVID-19

Notre pays, longtemps classé parmi les meilleurs du monde pour son système de santé, n'a pas été capable d'accueillir tous les patients covid, malgré la mobilisation héroïque des soignants. Avec la perte de 100 000 lits en 20 ans, 17 600 depuis 6 ans : l'hôpital est malade. Malgré la crise sanitaire et les promesses du président Macron, les suppressions de lits et fermetures d'unités se sont poursuivies en 2021.

Rappelons-nous, début 2020, il n'y avait rien, ni masque, ni gel, ni test, ni vaccin ! Fort heureusement les communes ont multiplié les initiatives face à la défaillance de l'État. Fabrication solidaire, achat et distribution de masques, aides alimentaires, soutien aux entreprises, aux ménages, aux associations, à la culture, etc.

Au lancement de la campagne de vaccination, Vénissieux a encore répondu présente avec l'ouverture de la salle Joliot-Curie, l'achat de matériel informatique et la mise à disposition d'agents municipaux, dont le volontariat est à souligner. Nous étions prêts à vacciner, mais les doses ont manqué et la campagne de vaccination a piétiné.

Comment ne pas déplorer que face à cette pandémie mondiale, les vaccins ne soient pas du domaine public mais dans les mains des grands groupes pharmaceutiques et participent à leurs profits ?

Un autre choix est possible et certains pays font de la recherche une priorité nationale et non pas privative. Ainsi, Cuba, un tout petit pays des Caraïbes, qui souffre depuis plus de 60 ans d'un blocus capitaliste criminel, pourtant levé par l'ONU encore dernièrement, a mis au point 5 vaccins dont 3 ont été homologués par l'OMS. Cuba, n'a pas hésité à envoyer bénévolement plus de 1200 médecins dans les pays qui en avaient besoin et rappelons-nous que notre pays (6ème puissance mondiale) a également bénéficié de cette aide.

Véronique FORESTIER - Adjointe au Maire

➤ Y voir clair. Voilà ce que demandent les collectivités locales, après plus d'un an de crise sanitaire et une gestion de l'Etat chaotique, au jour le jour, à laquelle tous les acteurs de terrain ont dû s'adapter. Y voir clair pour tirer les leçons de ce qui s'est passé, de ce qui a dysfonctionné, y voir clair pour prévenir et anticiper la suite.

Nous savons que les personnes vaccinées à Vénissieux viennent de toute l'agglomération, et pas seulement de Vénissieux. Il nous manque des données à ce sujet de la part de l'ARS, la répartition par tranche d'âge, par territoire. Nous avons besoin d'une approche beaucoup plus précise et fine avant de se lancer dans des opérations plus ciblées, auprès de telle ou telle population.

Michèle PICARD - Maire

OYÉ DISTRIBUTION (EX-SAD PRESSTALIS)

Ce combat est celui de la dignité des salariés, de la reconnaissance des savoir-faire, et de la liberté de la presse. Derrière les emplois qu'il faut défendre, il y a un enjeu majeur pour nos démocraties : la pluralité des idées, des débats, la diversité des journaux, et la garantie d'une diffusion de l'information sur l'ensemble du territoire national.

Bref rappel historique : mai 2020, à la sortie du premier confinement, le tribunal de commerce de Paris place en redressement judiciaire, le distributeur de presse Presstalis. Dans le même temps, le tribunal prononce la liquidation de ses filiales de dépôts régionaux. La SAD, avec ses 512 salariés, dont 110 sur le site de Vénissieux, est directement impactée. J'ai reçu les salariés et très vite interpellé, le gouvernement d'Edouard Philippe et les pouvoirs publics. La lutte acharnée que les anciens salariés de la SAD ont menée, va porter ses fruits sous la

forme d'une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) « Oyé ! Distribution ». Les journaux ont retrouvé le chemin des kiosques, 41 emplois ont été sauvés, et des projets de diversification de l'activité, figurent comme objectif à moyen terme.

Dans le cadre d'une gouvernance participative, notre ville, la Métropole de Lyon et les collectivités environnantes ont été sollicitées, afin d'acquérir des parts de la SCIC.

Après la ville de Saint-Priest, pour une participation de 10 000€, Vénissieux propose d'acquérir 150 parts sociales, à hauteur de 15 000€. La Métropole délibérera à l'automne prochain.

Aujourd'hui, la situation d'Oyé Distribution reste fragile, mais les salariés sont au travail, et la presse distribuée dans toute notre région.

Michèle PICARD - Maire

» Le 28 septembre dernier, le conseil municipal de Vénissieux votait un vœu demandant une table ronde au sujet des salariés de la SAD Société d'agences et de diffusion. Aujourd'hui la Ville de Vénissieux rentre au capital de la société coopérative d'intérêt collectif nouvellement créée par les ex-salariés de cette SAD.

» Pour comprendre tout l'intérêt de cette SCIC il faut rappeler son histoire et son utilité

Celle-ci commence avec le programme du conseil national de la résistance, le CNR, adopté en 1944 sous le nom « Les jours heureux ». Celui-ci annonçait notamment « *la liberté de la presse, son honneur et son indépendance à l'égard de l'État, des puissances d'argent et des influences étrangères...* ».

La loi Bichet voit le jour le 16 avril 1947 et avec elle les Nouvelles Messageries de la Presse Parisienne (NMPP). Cette loi garantit à tous les titres de presse une diffusion nationale, équitable et viable économiquement. Plus tard les NMPP deviendront PRESSTALIS mais malheureusement les « puissances d'argent » ont très vite repris le dessus.

» Après avoir déposé le bilan en plein confinement 2020, Le groupe PRESSTALIS a été saucissonné et une partie des salariés ont fini à la boucherie. Le tribunal de commerce va prendre la décision de la liquidation sans poursuite d'activité des deux filiales chargées de la distribution en régions, à savoir la Société d'Agences et de Diffusion (SAD) et la Soprocom. Résultat ? 512 licenciements secs.

Cela a conduit à un arrêt total de la distribution de la presse nationale en pleine campagne électorale des municipales sans que les pouvoirs publics, ni les grands acteurs de la presse, n'agissent.

» Dès la demande de mise en liquidation, les salariés de la SAD sont entrés en lutte : occupation des dépôts, interpellation des pouvoirs publics, actions devant les préfetures.

» La mutualisation de la distribution de la presse, organisée après 1945, est pourtant indispensable au pluralisme dans un paysage médiatique marqué par la concentration des médias dans quelques grands groupes et aux mains de quelques grands patrons. Cette SCIC dans laquelle nous investissons est une tentative des salariés de maintenir la garantie de la pluralité de la presse dans un contexte où le gouvernement et les grands groupes s'en désintéressent, face à une information au service de quelques-uns.



» Madame le Maire de Vénissieux a joué un rôle important pour organiser le soutien des collectivités locales, afin de consolider ce projet des salariés. C'est une étape importante qui termine la longue lutte des salariés de la SAD avec un succès et le maintien de près de 50 emplois. Mais nous savons que la bataille pour le pluralisme de la presse reste difficile. La SCIC devra trouver de nouvelles activités pour se maintenir dans la durée. Si elle devait disparaître, elle emporterait avec elle un peu de notre liberté d'expression et le pluralisme de la presse. C'est pourquoi nous restons mobilisés avec les salariés pour consolider sa création en trouvant de nouveaux marchés.

Aurélien SCANDOLARA - Conseiller municipal

POINT ACCUEIL ÉCOUTE JEUNE

Les Points accueil écoute jeune (PAÉJ) mènent un travail essentiel auprès du public fragile que constituent les adolescents. Il est aussi un relais vital pour les parents. L'accueil, l'écoute, l'information et l'orientation des jeunes sont des priorités pour la prévention des conduites à risques et la prise en charge psychologique. Au carrefour des enjeux sociaux et de santé, les PAÉJ sont des maillons essentiels de la chaîne préventive entre repérage et accompagnement vers la prise en charge. En décelant les troubles psychiques, ils interviennent notamment en prévention du suicide. Il est nécessaire de renforcer les PAÉJ, face à l'augmentation du nombre des jeunes en mal de vivre. Pourtant, en 2009, l'État a fait le choix de baisser de 50% ce financement qui n'a toujours pas été réajusté, malgré la crise sanitaire.



A Vénissieux, nous avons fait le choix politique de soutenir financièrement le PAÉJ dans le cadre de nos Ateliers Santé Ville. Nous savons qu'il est essentiel de tisser un partenariat entre l'Éducation Nationale, nos équipements enfance/jeunesse, la Mission Locale, les Centres Sociaux et le monde médical, pour répondre au mieux aux souffrances de ces jeunes.

Sophia BRIKH - *Conseillère municipale*

EQUIPEMENT POLYVALENT PYRAMIDE

Le conseil de quartier « Jean-Moulin – Henry Wallon », que je préside, est heureux de la construction d'un nouvel équipement polyvalent à Pyramide, répondant à plusieurs missions. La nouvelle bibliothèque de quartier est très attendue depuis l'incendie du centre commercial de la Pyramide et de la bibliothèque. Un Équipement Polyvalent Jeune doit nous aider à renforcer les actions au service de nos adolescents. Un local pourra servir aux réunions de conseil de quartier, des associations. Un pôle de ressource numérique permettra de lutter contre la fracture numérique tout en s'appuyant sur les compétences et savoir-faire de la jeunesse vénissienne.

Les nouveaux délégués de quartier sont volontaires pour participer aux réunions de travail de ce projet car si la localisation est aujourd'hui officielle, il reste de nombreuses questions à discuter. Par exemple les liens possibles entre les différents usages ou encore, l'insertion de l'équipement dans le quartier avec l'enjeu de la sécurité d'accès, les stationnements, la circulation piétonne et automobile. La rue des Martyrs de la Résistance, très roulante, est vécue comme dangereuse. Il faudra intégrer cette problématique à la discussion.

Ce nouvel équipement est l'un de nos 150 engagements de mandat. Notre conception de la politique, c'est de mettre en débat des propositions concrètes et de tenir nos engagements.

Aurélien SCANDOLARA - *Conseiller municipal*

FUTSAL ET FITNESS POUR TOUS



Avec la création d'un terrain de futsal extérieur au sein du complexe sportif Auguste Delaune et d'un espace fitness aux abords de la Médiathèque, nous réalisons deux engagements de notre plan de mandat. La Ville étoffe son offre sportive au plus grand nombre.

Avec cet équipement dédié à la pratique du futsal, nous répondons au besoin des adhérents de cette discipline, de plus en plus nombreux. Nous répondons aussi aux besoins des scolaires, des centres sportifs du mercredi, des associations sportives dont le Vénissieux Football Club. Ce nouvel équipement permettra à la population vénissienne d'évoluer sur un même lieu favorisant l'échange et créant du lien social.

Afin de poursuivre le développement de la politique sportive pour tous, la ville se dote d'un espace de fitness accessible à tous. Il permettra à chacun de pratiquer à son rythme et selon ses envies, dans un cadre sécurisé et agréable. Proche de la médiathèque, les familles vénissiennes pourront y partager culture et sport.

Le sport est vecteur de bien-être et de santé, nous sommes heureux d'apporter ces nouvelles offres à nos habitants.

Nacer KHAMLA - *Adjoint au Maire*

ALZHEIMER : UN ACCUEIL DE JOUR

La Ville de Vénissieux s'engage avec l'Agence Régionale de Santé et la Métropole de Lyon, pour la création d'un accueil de jour de 10 places, afin d'accompagner la prise en charge des personnes en perte d'autonomie et faciliter le temps de répit des aidants.



Ce nouveau service est un engagement de notre plan de mandat. Il vient compléter nos offres existantes pour le maintien à domicile et la prise en charge des personnes en perte d'autonomie.

Nous avons conventionné avec l'Ehpad la Solidage.

Ainsi, des ergothérapeutes, psychologues, psychomotriciens, aides-soignants interviennent et animent cet accueil de jour. Par roulement, c'est une trentaine de personnes par semaine qui peuvent être accueillies au sein de la résidence Ludovic Bonin, autour de multiples activités, ateliers de mémoire, jardinage, arts créatifs, cuisine, etc.

Des temps de répit, pour les aidants sont en cours d'organisation. Le CCAS a signé une convention avec France Alzheimer. Des activités, ainsi que des temps de parole seront proposés dès l'automne, si le contexte sanitaire le permet.

Saliha PRUDHOMME-LATOUR - *Adjointe au Maire*

FINANCES LOCALES

Le compte administratif 2020 vient boucler une année marquée par une crise sanitaire et des mesures de confinement. Les crises sociale et économique sont installées. Elles frappent en premier lieu les familles les plus modestes. Les Vénissiens ont besoin des collectivités, de l'Etat, et de tous les acteurs de terrain pour franchir de nombreux écueils : logement, emploi, alimentation, santé.

Le CA 2020 montre que des finances saines nous ont permis de faire face à l'imprévu. Ce coup d'avance et cette marge budgétaire sont essentiels pour affronter les aléas, les coups durs et agir vite pour les habitants.

La gestion et les effets de la crise sanitaire se sont élevés à plus de 4 millions d'euros pour la ville de Vénissieux. Malgré ce contexte exceptionnel, notre épargne est en hausse, notre dette se réduit, notre capacité de désendettement, année après année, ne cesse de s'améliorer. Nous avons tenu bon, au cœur de la tempête 2020 et posé les garanties financières des projets du nouveau mandat municipal 2020-2026. Le budget 2021 devra aussi faire face aux effets de la crise. J'espère que l'Etat sera à la hauteur des défis à relever et des demandes des collectivités locales.

Néanmoins, notre plan de mandat continuera d'avancer. Après la création de la garderie du matin, le périscolaire le mercredi à la journée sera mis en service à la rentrée 2021, si les conditions sanitaires le permettent. Des opérations déjà lancées se poursuivent : l'extension du groupe scolaire Jules-Guesde ; la nouvelle maison de l'enfance Max Barel, le financement des abords de la Maison des Services Publics (ZAC Vénissy). Dans le cadre du nouveau programme de rénovation urbaine, les phases d'études avancent pour la démolition-reconstruction du gymnase Jacques Brel, les restructurations de la crèche Graines d'Eugénie et du centre social Roger Vailland. La création d'un terrain de futsal extérieur à Auguste Delaune et la construction du prochain équipement polyvalent Pyramide sont validées. Sans oublier la recomposition du groupe scolaire Léo-Lagrange, le nouveau groupe scolaire Charles-Perrault, la création d'une crèche dans le quartier des Balmes, etc.

L'urgence sanitaire est prioritaire et la ville de Vénissieux a su y répondre en étant utile et réactive. Mais il faut aussi savoir se projeter, regarder plus loin que le contexte actuel. Cette ambition fera l'objet d'un effort considérable de la Ville, en matière d'investissement. Nous voulons atteindre dès 2022, une enveloppe de 21M€ par an au cours de ce mandat, contre 15M€ en moyenne par an, lors du mandat précédent. Dans l'axe de ce cap s'inscrit notre volonté de bâtir ensemble, une ville toujours plus solidaire et toujours plus agréable à vivre.

Michèle PICARD - *Maire*

➤ Toute dépense décidée sur le budget de la ville se traduit par un acte du trésor public. Cette séparation de celui qui décide de la dépense publique et de celui qui l'exécute, est au cœur de la comptabilité publique. Elle est pourtant remise en cause par des réformes qui ne font pas de bruit mais vont rapprocher la comptabilité publique de la comptabilité privée. L'enjeu est pourtant la possibilité pour le citoyen de vérifier la dépense publique. A force de réduction massive des emplois du ministère des finances, il y a de moins en moins de comptables publics, la loi ELAN a décidé d'appliquer la comptabilité privée aux offices publics de logements. Le rapprochement comptabilité publique et privée organise le désengagement de l'État au cœur de ce qui paraissait intouchable, le trésor public. Rappelons que c'est la révolution française qui a imposé que l'argent public n'était pas de l'argent privé et méritait une organisation dédiée et nationale !

Rappelons-nous que le gouvernement a demandé aux bailleurs sociaux de vendre des logements pour équilibrer leurs comptes. Un jour, il proposera de vendre des routes ou des écoles pour pouvoir payer des services sur lesquels l'État se désengage.

La même réforme permettra de réaliser des dépenses qui sortent du budget voté sans repasser par le conseil municipal. Pour l'instant, ce sera limité, mais progressivement, ce sont tous les outils qui garantissent aux citoyens la capacité de contrôler l'usage de l'argent public qui sont mis en cause.

Pierre-Alain MILLET - *Adjoint au Maire*



ECHOS

➤ Une délégation des ouvriers du Livre de la SCIC Oyé Distribution (ex SAD Presstalis) était présente au conseil municipal. Le vote pour l'entrée de la Ville de Vénissieux au capital de cette coopérative de distribution de la presse a été accueilli par des ouras et des applaudissements.

